

---

---

# LE CANADA FRANÇAIS

Publication de l'Université Laval

---

---

## Le livre des Psaumes

De tous les livres de l'Ancien Testament le plus utile à connaître, même pour les laïques, est peut-être celui des psaumes. Écrivant à Læta, noble dame romaine, pour l'éducation de sa fille, saint Jérôme conseille de ne lui laisser apprendre « aucune chanson profane, mais seulement le chant des psaumes » : *cantica mundi ignoret, adhuc tenera lingua psalmis dulcibus imbuatur* (*Epist.* 107, 4) <sup>1</sup>. « Qu'elle recherche, ajoute-t-il, non les perles et les riches habits, mais les livres sacrés les plus capables de fortifier sa foi, en particulier les psaumes » : *pro gemmis et serico divinos codices amet... discat primo psalterium* (*Epist.* 107, 12).

C'est aussi le livre qui a été le plus souvent traduit ou étudié. Plusieurs Pères de l'Église l'ont commenté : Origène, Hippolyte, Basile, Grégoire de Nysse, Chrysostome, Théodorat, Hilaire, Ambroise, Jérôme, Augustin, Prosper d'Aquitaine. Au moyen âge, saint Thomas fit une pénétrante exposition théologique des cinquante premiers psaumes. Au XVII<sup>e</sup> siècle, saint Robert Bellarmin écrivit sur les psaumes une œuvre exégétique de première valeur. Depuis les débuts de notre siècle, nombreux sont les catholiques qui ont travaillé sur les psaumes, mettant à contribution les progrès de la science moderne : Padovani (1905), Zenner (1906), Schulte (1907), Knabenbauer (1912), Van der Heeren (1912), Perennès (1922), Boylan (1924), Miller (1924), Hugueny (1933), Vaccari (1925), de Puniet (1935). Callan et McHugh (1929), Peters (1930), Desnoyers (1935), Herkenne (1936), Calès (1936), Pannier (1937), Zorell (1939). Enfin,

---

1. On trouvera le texte des lettres de saint Jérôme dans Migne latin, t. 22, ou de préférence (édition critique) dans le *Corpus Vindobonense*, tomes 54, 55-56.

en mars 1945, les professeurs de l'Institut Biblique de Rome publièrent une nouvelle traduction des psaumes<sup>1</sup>, une traduction critique faite sur l'original hébreu, dont on peut se servir dès maintenant pour la récitation privée et publique du bréviaire<sup>2</sup>.

A l'occasion de cette dernière publication, nous voudrions faire un peu d'histoire et montrer comment le texte sacré des psaumes nous a été transmis. Ainsi nous saisirons mieux, pensons-nous, l'importance du nouvel ouvrage. Notre étude portera 1° sur les textes anciens antérieurs à saint Jérôme, 2° sur l'œuvre accompli par saint Jérôme, 3° sur la traduction des professeurs de l'Institut Biblique.

## I

### Les textes préhiéronymiens

Les psaumes ont été écrits en hébreu. La tradition juive, les Pères et les Docteurs de l'Église reconnaissent que David en est l'auteur principal<sup>3</sup>. Fréquemment recopié sur des rouleaux de papyrus le texte hébreu se perpétua à travers les âges. Mais au IIe siècle avant Jésus-Christ, il fallut en faire une traduction. Beaucoup de Juifs, vivant en dehors de la Palestine, ne comprenaient plus que le grec. Cette version vit le jour à Alexandrie, d'où son nom de « Version Alexandrine ». On l'appelle aussi « Version des Septante », ou des soixante-douze vieillards qui, selon une tradition en partie légendaire, traduisirent le Pentateuque<sup>4</sup>. Par malheur la traduction du psautier fut très imparfaite. On y trouve à chaque instant des omissions, des gloses, des contresens; les particules hébraïques et les temps des verbes sont mal rendus; les anthropomorphismes savoureux par lesquels Jahvé était désigné sont remplacés par des expressions atténuées. « C'est aux Septante, écrit M. Pannier, qu'il faut faire remonter une bonne partie des incorrections de notre

1. *Liber Psalmorum cum canticis Breviarii Romani, Romæ*, 1945.

2. *Litteræ Apostolica Pii P. XII, 24 mensis martii*, 1945.

3. Voir le décret de la Commission biblique du 1er mai 1910 (*Ench. Bibl.* 343).

4. Voir à ce sujet R. Tramontano: *La Lettera di Aristeo a Filocrate, Napoli*, 1931; A. Vaccari, *Inst. Bibl.*, vol I, l. III, n. 58.-60.

Vulgate »<sup>1</sup>. Malgré ses défauts, la version Alexandrine reste un document précieux: elle nous permet de retracer sous le grec un texte plus ancien et souvent meilleur que notre texte massorétique<sup>2</sup>.

Imparfaite, la version Alexandrine se répandit dans les milieux grecs et devint très populaire. Le Christ et les Apôtres l'utilisèrent souvent dans leurs citations de l'Ancien Testament. Mais elle finit par créer un réel embarras, surtout après la mort du Christ. Pour remédier au mal, on élaborait d'autres versions qui ne sont pas sans mérite; celle d'Aquila (vers 140) très littérale, celle de Theodotion (180) de médiocre valeur, celle de Symmaque (200) élégante mais un peu large<sup>3</sup>. On ne réussissait pas pour autant à faire l'accord entre juifs et chrétiens. Dans les discussions les juifs, fortement attachés à l'hébreu, accusaient les chrétiens de se servir d'un texte corrompu. C'est alors qu'Origène entreprit son grand œuvre, la composition des Hexaples<sup>4</sup>, dont il ne nous reste malheureusement que des lambeaux<sup>5</sup>. Philologue, exégète, théologien<sup>6</sup>, Origène se proposait de montrer le rapport qui existe entre l'hébreu et le grec. Disposés sur six colonnes les Hexaples présentaient, synoptiquement, le texte hébreu en caractères hébraïques et grecs, la traduction d'Aquila, celle de Symmaque, celle des Septante (5e colonne), enfin celle de Théodotion. Pour les psaumes en particulier, il avait ajouté deux ou trois colonnes supplémentaires, versions grecques dues à la plume d'auteurs anonymes. La cinquième colonne, celle de la version Alexandrine ou des Septante, était la plus importante. Origène l'avait munie d'astérisques (\*) et d'obèles (÷), signes diacritiques destinés à indiquer les omissions et les additions dans le grec<sup>7</sup>. Ainsi, même ceux qui ne savaient pas l'hébreu, pourraient contrôler les assertions de leurs adversaires juifs. L'original de cette œuvre colossale, qui devait compter

1. *Dict. Bibli.* (Vigouroux), a. *Psaumes*.

2. Sur l'autorité de la version Alexandrine, voir Vaccari, op. c. n. 61.

3. Sur ces diverses versions, voir Vaccari, op. c. n. 63.

4. Sur les Hexaples voir *Dict. Bibli.*, a. *Hexaples (Ermoni)*.

5. F. Field, *Origenis Hexaplorum quæ supersunt*, Orford, 1865-1875.

6. Sur Origène voir F. Prat, *Origène*, 1907; Bardenhewer, *Geschichte a. Altkirchl. Litt.*, II, 112-119.

7. Pour sa recension des Septante, Origène se servit d'un texte voisin de notre codex *Vaticanus*: voir Pretzl, *Biblica*, 1926, 359ss; 1928, 402ss.

pas moins de cinquante volumes, se trouvait à la bibliothèque de Césarée. Il périt au VII<sup>e</sup> siècle, quand la Palestine fut dévastée par les Perses et les Arabes. S. E. le Cardinal Mercati eut le bonheur de trouver à Milan, en 1896, une dizaine de psaumes des Hexaples <sup>1</sup>.

Vint un temps où la version Grecque elle-même ne suffisait plus. De nouveau il fallut traduire les psaumes, cette fois-ci en latin. Si le grec était compris dans tout l'empire romain par les personnes cultivées, les fidèles du nord de l'Italie et de l'Afrique, les petites gens surtout, n'entendaient plus que le latin. On se mit à l'œuvre, dès les débuts du II<sup>e</sup> siècle après Jésus-Christ <sup>2</sup>. Mieux connue que l'hébreu, la version Alexandrine servit de base à la nouvelle traduction. Celle-ci fut un décalque du texte grec. On y rencontre des expressions grecques latinisées, des tournures barbares, un langage populaire ennemi de la morphologie et de la syntaxe classique. Enfin, dans ce texte latin maintes fois recopié, se glissèrent des variantes nombreuses dues à l'inattention ou à l'initiative des scribes. Ce fut une confusion universelle, une gêne intolérable. Saint Augustin tient responsable de cette fâcheuse situation « la foule des traducteurs latins qui se sont chargés d'une besogne trop forte pour leur talent » (Epist. 82). Il est facile de se rendre compte des déficiences de cette version latine en consultant les manuscrits *Veronensis* (Ve sc.), *Sangermanensis* (IX sc.), *Mediolanensis* (VIe-VIIe sc.) qui reproduisent tous trois le psautier <sup>3</sup>.

## II

### L'œuvre de saint Jérôme

Pour mettre un peu d'ordre en ce chaos, la Providence avait préparé un homme d'un esprit pénétrant, d'une énergie in-

1. Il s'agit des psaumes suivants: 17, 26-48; 27, 6-9; 28, 1-3; 29; 30, 1-10; 30, 10-25; 31, 6-11; 34, 1-2, 12-28; 36, 1-5; 45; 48, 1-6, 11-15; 88, 26-53. Le texte hébreu n'est pas reproduit en caractères hébreux, mais seulement en transcription grecque. Voir G. Mercati. *Un palimpsesto Ambrosiano dei Salmi Esapli*, in 8, Torino, 1896.

2. Sur le temps, le nombre, la valeur des versions latines primitives, voir W. Drum, *The Old Latin Text*, dans *Eccl. Rev.* 1918<sup>2</sup>, 89-99. M. Moricca, *Storia della letteratura latina christiana*, Torino, 1925, I, 32-48; A. Allgeier, *Die Alllat. Psalterien*, Freiburg in B. 1928.

3. Robert et Tricot, *Initiation biblique*, 1939, 260-265.

domptable : saint Jérôme <sup>1</sup>. Né à Stridon <sup>2</sup>, sur les confins de la Dalmatie et de la Pannonie, vers 347. Sophronius Eusebius Hieronymus vint à Rome, à l'âge de douze ans, pour y suivre les classes de latin, sa langue maternelle, sous la direction du grammairien Aelius Donatus, dont la célébrité égalait celle du rhéteur Marius Victorinus. Il y vécut jusqu'à la vingtaine, s'adonna aux lettres avec succès, et à la philosophie qui ne fut jamais son fort. Aux joies de l'existence il prit une part active <sup>3</sup>, assez pour que plus tard, en plein désert, le souvenir des fêtes mondaines trouble encore sa chair déjà mortifiée : *O quotiens, in heremo constitutus... putavi me romanis interesse deliciis!... Sæpe choris intereram puellarum, pallebant ora jejuniis et mens desiderii æstuabat* (*Epist.* 22, 7). Touché par la grâce il demanda et reçut le baptême des mains du pape Libère <sup>4</sup>. Vers 370, il quitta Rome pour Trèves, Aquilée, Hæmona, Athènes, la Galatie, la Cilicie, la Syrie. Près d'Antioche, au désert de Chalcis, il vécut en ermite pendant trois ans (375-378). C'est là que, pour vaincre ses passions (l'aveu est authentique), il se mit à l'étude de l'hébreu. Aux pointes de Quintilien, aux fleurs de Cicéron, à la gravité de Fronton, succédèrent « les syllabes haletantes et sifflantes » de la langue hébraïque : *stridentia anhelantiaque verba* (*Epist.* 125, 12). Jérôme étudia aussi le grec et suivit à Antioche les leçons d'exégèse d'Apollinaire de Laodicée (†390). A Constantinople (378), guidé par saint Grégoire, il s'initia à la théologie. Plus tard, en 386, à Alexandrie, il connut Didyme l'Aveugle et devint son élève en Écriture Sainte. Toujours il garda pour son maître — *præceptor meus* — un excellent souvenir.

Accompagné d'Épiphane, évêque de Salamine et de Paulin d'Antioche, Jérôme se rendit à Rome où le pape Damase avait

1. Sur S. Jérôme, sa personne, son œuvre, voir F. Cavallera, *S. Jérôme* 1922 (2 vol.); Benoit XV, *Encycl. Spiritus Paraclitus*, 15 sept. 1920; Dom Leclercq, *S. Jérôme*, Louvain, 1927; idem, dans *Dict. d'Archéol. et de Liturgie*, a. *Jérôme*; A. Vaccari, *S. Girolamo, Roma*, 1920; P. Monceau, *S. Jérôme, Paris*, 1932; divers articles dans *Miscellanea Geronimiana, Romæ*, 1920.

2. « Il est probable, affirme le P. Cavallera, qu'il faut en chercher le site, sans pouvoir préciser, non loin d'Aquilée et renoncer à faire de Jérôme un dalmate » (op. c. 67-71).

3. Il n'y a pas lieu d'exagérer les désordres de S. Jérôme. A ce sujet, excellente mise au point du P. Cavallera, (op. c. II, 72-75).

4. Jérôme naquit de parents chrétiens; mais ceux-ci négligèrent de lui faire conférer le baptême. Là-dessus voir Dom Leclercq. *S. Jérôme*, 11-15.

convoqué un Concile, en 392<sup>1</sup>. Devenu l'intime du pape à cause de sa science, il exerça auprès du souverain Pontife l'office de secrétaire apostolique (*Epist.* 123, 9). C'est pendant son séjour à Rome qu'il entreprit, sur l'invitation du pape ou peut-être sous la pression de Marcella<sup>2</sup>, une de ses dirigées spirituelles, adonnée à l'étude de l'Écriture, de reviser le psautier latin jusque-là en usage dans les Églises occidentales, les recensions alors en cours étant aussi nombreuses que peu satisfaisantes. Saint Jérôme se proposa de donner un texte uniforme, un texte dont on pourrait se servir dans la prédication et la liturgie. Comme point de départ il prit la version Alexandrine, non pas celle qu'Origène avait révisée dans les Hexaples — Jérôme ne la connaissait pas encore —, mais celle qui existait dans d'autres manuscrits<sup>3</sup>. En préface de son psautier il écrivit: *Psalterium Romae dudum positum emendaram, et juxta Septuaginta interpretes, licet cursim, magna ex parte correxeram*<sup>4</sup>. Pour ne pas bouleverser les habitudes des fidèles, Jérôme ne fit donc que de légères retouches — *licet cursim* — et non une traduction nouvelle. C'est aussi ce qu'il atteste dans une longue lettre adressée à deux amis, Sunnia et Fretela... *et nos emendantes olim psalterium ubicumque sensus idem est, veterum interpretum consuetudinem mutare nolimus, ne nimia novitate lectoris studium terretemus* (*Epist.* 106, 12).

Le *Psalterium Romanum* de saint Jérôme fut accueilli avec joie et devint en peu de temps le texte officiel de l'Église. Il le restera jusqu'à la réforme du bréviaire, au XVI<sup>e</sup> siècle, sous S. Pie V (†1576). Aujourd'hui, il est à peu près disparu de l'usage liturgique. On en lit encore des extraits dans les anciennes messes du missel, les antiennes, les répons, l'invitatoire du bréviaire (ps. 94e: *Venite adoremus*). Dom de Bruyne<sup>5</sup> et le P. Vaccari<sup>6</sup> affirment que le psautier dont on se sert pour l'Office capitulaire à S. Pierre de Rome et à

1. Sur ce Concile voir Cavallera: *Le Schisme d'Antioche*, 245-262.

2. Voir Cavallera, *S. Jérôme*, I, 82-91; Migne, P.L. 29, col. 119, note C)

3. Voir H. B. Swete, *An Introd. to the O. T. in Greek*, 486-490; Simon-Prado *Prat. Bibl. V. T. II (de libris didacticis)*, 1937), n. 36.

4. Le psautier romain de S. Jérôme est entièrement reproduit dans Migne (P.L. 29, 119-398).

5. Dom de Bruyne, *Le Problème du Psautier Romain*, dans *Rev. Bénéd.* 1930, 101-126.

6. A. Vaccari, *Inst. Bibl.*, vol I, l.III, n. 105, note 1.

Milan n'est pas le psautier révisé par saint Jérôme, mais un textelatin tiré des *Commentarioli in Psalmos* de saint Jérôme. Or, les *Commentarioli* sont antérieurs à la révision du psautier, comme il ressort de la controverse sur le psaume IIe avec Rufin<sup>1</sup>.

Bientôt une seconde révision du psautier s'imposa. La première avait été superficielle et les copistes n'avaient pas transmis avec exactitude le texte retouché par saint Jérôme: *Quod [Psalterium Romanum] rursus videtis, o Paula et Eustochium, scriptorum vitio depravatum, plusque antiquum errorem quam novam emendationem valere* (P.L. 29, 118-119). Enfin, de retour en Orient, après la mort de saint Damase (11 déc. 384), Jérôme connut dans la bibliothèque de Césarée, une édition des Septante bien supérieure à celle dont il s'était servi pour le psautier romain: l'édition préparée par Origène pour les Hexaples<sup>4</sup>. Dans sa lettre à Suncia et Fretela déjà citée, Jérôme indique la différence entre ces deux éditions des Septantes: *Κουή autem ista, hoc est «communis» editio ipsa est quæ et Septuaginta. Sed hoc interest inter utramque, quod Κουή pro locis et temporibus et pro voluntate scriptorum vetus corruptio editio est; ea autem quæ habetur in ἑξαπλοῖς et quam nos vertimus, ipsa est quæ in eruditorum libris incorrupta et immaculata Septuaginta interpretum translatio reservatur* (*Epist.* 106, 2). Comme Origène l'avait fait et aussi selon la coutume déjà assez répandue à cette époque pour les ouvrages latins et grecs (*Epist.* 106, 7), Jérôme voulut donner à sa révision un aspect scientifique. Il nota par des astérisques et des obèles les variantes entre le texte hébreu et le texte grec. Dans son intention ces signes devaient être fidèlement transcrits par les copistes: *Quæ diligenter emendavi, cum cura et diligentia transcribantur. Notet sibi unusquisque vel jacentem lineam (÷) vel signa radiantia* (\*) P. L. 29, 119).

Le texte de ce nouveau psautier édité par Migne est celui de Martianay et Vallarsi (P.L. 29, 59-398). On y remarquera la présence des signes diacritiques. Que l'on se garde de les prendre au sérieux. Ils ne sont pas authentiques. C'est

1. Cavallera, op. c. II, 30, 137, 181; I, 149, 185 note 2; Dom Morin, *Commentarioli in Psalmos S. Hieronymi*, dans *Anecdota Maredsolana*, t. III, 1. 1895.

un diacre de l'Église de Lyon (Florus), qui les a placés là, au moyen âge, pour indiquer les différences entre le présent psautier et celui que saint Jérôme composa plus tard <sup>1</sup>. Par les soins de saint Grégoire de Tours (†393), le psautier pénétra en Gaule surtout. Pour cette raison on le nomma le *Psalterium Gallicanum* <sup>2</sup>. Peu à peu il se répandit en d'autres régions, notamment en Espagne, en Irlande. Vers la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, il était reçu dans presque toutes les Églises, sauf à Rome, Milan, Venise <sup>3</sup>. Au XVI<sup>e</sup> siècle, S. Pie V l'adopta dans sa réforme du bréviaire, Sixte V et Clément VIII l'introduisirent officiellement dans la Vulgate. De tous les livres de l'Ancien Testament revisés par saint Jérôme sur le grec des Hexaples, c'est le seul qui fasse partie de notre Vulgate latine <sup>4</sup>.

Cette seconde revision du psautier fut plus profonde et plus soignée que la première. Saint Jérôme ne s'en tint pas servilement à la version des Septante, mais consulta aussi les versions de Symmaque et de Théodotion où il prit de bonnes leçons. Parfois il recourut à l'hébreu directement. Si le sens était exact dans la vieille latine, il ne changeait rien (*Epist.* 106, 30). Le style est travaillé et témoigne d'une certaine élégance: *Et nos hoc sequimur ut, ubi nulla de sensu est immutatio, latini sermonis elegantiam conservemus* (*Epist.* 106, 54, 57, etc.). A la vérité le « Psautier gallican » est un progrès sur le « Psautier romain », mais ce n'est pas encore la perfection. D'abord ce n'est pas une réelle traduction, mais une simple revision. Il faut donc entendre dans un sens large l'expression *translatio* que saint Jérôme emploie pour désigner son œuvre (*Epist.* 106, 2). De plus, malgré la bonne volonté de saint Jérôme, le nouveau psautier reflète les incorrections de la version des Septante d'où il tire son origine. On y rencontre des imprécisions de langage, des tours de phrase qui gardent une allure hébraïque sous leur revêtement latin, des négligences grammaticales de toutes

1. A ce sujet voir Vaccari, op. c. n. 105, n. 119; Rahlf's, *Septuaginta Studien*, 2, 130-133.

2. Sur le « Psautier Gallican » on peut consulter J. Ecker, *Porta Sion*; Stephan, *Psalmen-Schlüssel*; M. Britt, *A Dictionary of the Psalter*, 1928; M. Flashar, *Exegetische Studien zum Septuaginta-Psalter*, dans *Zeits. f. Alt. Wiss.* 32-(1912) 81-116; 161-189; 241-268).

3. Vaccari, op. c. <sup>2</sup> 113.

4. Sur la constitution de notre Vulgate Sixto-Clémentine, voir Renié, *Manuel d'Écriture sainte*, I, n. 117; Vaccari, op. c. n. 105 n.

sortes, voire des non-sens. A tout cela il faut ajouter les multiples obscurités dues à la négligence des scribes qui, au lieu de se conformer aux directives de saint Jérôme sur la transcription des signes diacritiques, finirent par les omettre totalement. Saint Jérôme a raison de maugréer: *Quæ signa, dum per scriptorum negligentiam a plerisque quasi superflua relinquuntur, magnus in legendo error exoritur* (*Epist.* 106, 54, 22, etc.). C'est dans ces conditions que le « Psautier gallican » nous est parvenu. Selon la formule assez heureuse du R. P. Synave, le « Psautier gallican [celui de notre vulgate, celui de notre bréviaire actuel] est un texte hybride. Ce n'est ni de l'hébreu, ni du grec »<sup>1</sup>.

Saint Jérôme sentait bien que les travaux accomplis jusqu'ici n'étaient qu'une prise de contact. Il lui faudrait un jour saisir l'obstacle lui-même et rendre dans toute sa vigueur *l'hebraica veritas* du texte primitif. Mais l'entreprise était des plus délicates: en fait, elle reléguait au second plan la version des Septante, cette version qu'avaient utilisée et pour ainsi dire canonisée Notre-Seigneur et les Apôtres et les Pères de l'Église. Certains la considéraient comme directement inspirée de l'Esprit de Dieu<sup>2</sup>. On s'émut d'une telle hardiesse. Bientôt ce fut un déchainement presque universel contre le *falsarius et sacrilegus*<sup>3</sup>. Soucieux avant tout de ne pas troubler la bonne foi des âmes, saint Augustin lui-même, qui avait autrefois loué hautement les travaux du moine de Bethléem, ne put s'empêcher de marquer sa désapprobation. Jérôme ferait-il mieux que les anciens? (*Epist.* 56, 2). Une nouvelle traduction sur l'hébreu n'occasionnerait-elle pas un schisme entre les latins et les grecs fortement attachés à la version Alexandrine? (*Epist.* 112, 20). Qu'une controverse s'élève entre catholiques, qui va consulter l'hébreu? Personne ne le sait, sauf Jérôme. (*Epist.* 104, 4)<sup>4</sup>. On devine combien Jérôme dut souffrir de l'attitude de

1. *Dict. des Con. rel.* (Bricout) V, 922.

2. Voir à ce sujet Lagrange *Bulletin de Litt. eccl.* (Toulouse) 1899, p. 4.

3. *Prolog. in Ev.* (P. L. 99, 558); *Apologia*, 2, 24 (P. L. 23, 468); *In Ezech.* (P. L. 24, 327); Voir aussi P. L. 28, col. 179, 505, 1137, 1141, etc.

4. S. Augustin se ralliera plus tard à la cause de S. Jérôme. Il empruntera ces citations de l'Ancien Testament à la nouvelle traduction de Jérôme: sur les relations plus ou moins tendues entre Augustin et Jérôme, on consultera avec profit l'intéressant *Excursus* du P. Cavallera dans le deuxième volume de son *Histoire de S. Jérôme*, pp. 103-115; voir aussi premier volume, pp. 297-306.

son ami. Mais il n'était pas homme à reculer, même devant Augustin. « Si mon travail vous déplaît, riposte-t-il, personne n'est obligé de le lire. Je laisse les gens se délecter à boire le vin vieux et mépriser le vin nouveau » (*Epist.* 112, 20). Cette boutade est bien dans le caractère de Jérôme. Jérôme est un passionné qui va parfois au delà de la mesure. Erudit, sarcastique, autodidacte, il domine les autres et les méprise. Il raille l'ignorance de Jovinien presque autant que son hétérodoxie (*Adv. Jov.* 1. 1); à Victorinus il reproche de ne rien entendre à l'Écriture (*Epist.*, 21, 6); il semonce Hilaire de ne savoir ni le grec ni l'hébreu (*in Gal.* 2); il se moque des Occidentaux encroûtés dans leurs traditions, qui crient à l'hérésie, si l'on ose toucher à la Bible pour l'améliorer, qui croient que la meilleure façon d'être un saint c'est de ne rien savoir (*Epist.* 27) <sup>1</sup>. Aux raisons d'ordre pratique d'Augustin, Jérôme fait valoir les sciences, d'ordre scientifique: le prix d'une bonne traduction en vue de connaître la vérité (*Epist.* 112, 20), l'illusion de croire les Septante exempts de toute obscurité ou altération (*Epist.* 112, 19), l'indépendance occasionnelle du Christ et des Apôtres à l'égard des Septante dans leurs citations de l'Ancien Testament (*P.L.* 23, 477).

Sentant que l'avenir tranchera le débat en sa faveur, Jérôme se met à la besogne, courageusement, passionnément. De nouveau, — à quarante ans —, il se plonge dans l'hébreu qu'il veut connaître parfaitement, visite la Palestine et l'Égypte, collectionne des manuscrits, dépouille les rouleaux des synagogues et des bibliothèques. Commencée vers 390, la traduction des Livres de l'Ancien Testament est terminée en 405. Celle des psaumes est déjà prête en 392.

Travail immense! Considérée dans son ensemble, cette œuvre égale celle d'Origène (les Hexaples), sinon par l'emploi matérielle, du moins par l'intelligence qu'elle suppose chez son auteur. Jérôme s'applique à bien comprendre le texte hébreu: *Hoc unum scio, non potuisse me interpretari nisi quod ante intellexeram* <sup>2</sup>; il cherche à donner de l'original une traduction dégagée; *non quoad verba, sed quoad sensum* <sup>3</sup>;

1. Dom Leclercq, *S. Jérôme*, ch. XIe (*S. Jérôme frondeur*, 105-109); ch. XII (*S. Jérôme érudit*, 110-115).

2. *Præf. in Job. 1a; in Par. 2a; in Judith.*

3. *Præf. in Job. 1a; Epist. 57.*

une traduction agréable, facile à lire, élégante, qui ne rebute pas les délicats par la rudesse de l'expression, ni les moins lettrés par les termes trop élevés. Autant que possible il évite les sémitismes. Quand la clarté l'exige, il ajoute un mot ici et là. Bref la version de Jérôme — c'est la pensée communément exprimée par les meilleurs exégètes — est exacte, originale, sans être servile <sup>1</sup>.

Dans le psautier cependant saint Jérôme s'attache davantage à la lettre. Son langage devient plus rude. Il y a des obscurités, des méprises et des gaucheries. Il faut peut-être en attribuer la responsabilité, en partie du moins, à la défectuosité de ses manuscrits. Pour contrôler les passages les plus difficiles il s'aide de la version d'Aquila et de Symmaque. A l'occasion il consulte les rabbins juifs, ses anciens maîtres. Il garde les vieilles formules, quand elles sont justes <sup>2</sup>.

Malgré ses imperfections, le « Psautier selon l'hébreu » <sup>3</sup> — ainsi l'appelle-t-on pour le distinguer des deux précédents — est digne des plus grands éloges. S'il n'a pas pris place dans la liturgie publique, c'est pour des raisons de prudence ecclésiastique. On en trouve le texte cependant dans quelques-uns des meilleurs manuscrits de la Bible, notamment dans les codex *Amiatinus* (VIII<sup>e</sup> sc.), *Toletanus* (VIII<sup>e</sup> Sc.), *Theodulphianus* (IX<sup>e</sup> sc.), *Hubertianus* (IX<sup>e</sup> sc.). « Il fut, affirme Samuel Berger, dans son « Histoire de la Vulgate », très populaire en Espagne <sup>4</sup>. Un maître de l'érudition biblique moderne, le P. Zorell, porte sur le « Psautier selon l'hébreu » de saint Jérôme ce jugement plein de sagesse auquel nous souscrivons volontiers: « Si au « Psautier Gallican », dont nous nous servons encore, l'Église substituait (c'est

1. Voir Vaccari, op. c. n. 107; Condamin: *Les caractères de la traduction de la Bible par S. Jérôme*, dans *Recherches de Sc. rel.* 1911, 425 ss; 1912, 105 ss; 1914, 1 ss.

2. Vaccari, op. c. n. 109.

3. On trouvera le texte de ce psautier dans la *Patrologia latina* de Migne (P. L. 28, 1189-1306). Une édition critique a été préparée récemment par un « Scholar » anglais, C. M. Harden: *Psalterium juxta Hebræos Hieronymi*, (London, 1922); Voir aussi E. Power, *Corrections from the Hebrew*, dans *Biblica*, 15 (1924) 233-258.

4. Samuel Berger, *Histoire de la Vulgate*, 155.

le souhait de plusieurs) la version de saint Jérôme faite sur l'hébreu, version trop ignorée, que de difficultés tomberaient. Cette traduction, œuvre d'un bon hébraïsant pour l'époque, est simple, exempte des obstacles nombreux qui gênent parfois l'intelligence d'un texte <sup>1</sup>.

LOUIS-ARTHÈME TÉTRAULT, S.J.

---

1. F. Zorell, *Psalterium ex hebræo latinum*, Romæ, 1939, p. XVI.

(à suivre)

---

## Les livres

Mgr BAUNARD. *Le Vieillard*. (La vie montante). Un volume de 544 pages. Prix: \$2.25; par la poste \$2.40. Aux Éditions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

Un vieillard, parvenu à un âge très avancé, a recueilli dans la solitude, ses souvenirs et impressions sur les objets, les événements et les questions capitales, qui, dans son siècle ont le plus influencé son esprit et la conduite de sa vie.

Il transmet cet héritage inestimable à ceux qu'il laisse après lui et qui vieilliront comme lui. Dans un livre très attachant, l'auteur s'adresse à tous sur un ton de conversation familière. Son style possède une certaine chaleur, celle qui peut rester encore au foyer que recouvre la cendre des années; il a aussi une grande poésie, celle qui colore et console le couchant de la vie.

Fait de beaucoup de souvenirs et d'expériences personnelles, ce livre l'est davantage encore des souvenirs et des expériences des autres. Il évoque le plus illustres de ses contemporains dans les sciences, dans les lettres, dans l'État, dans l'Église, dans le monde, et il leur demande de venir témoigner, particulièrement par leurs confidences intimes, sur les choses soit divines, soit humaines, heureuses ou malheureuses qui furent celles de leur temps, celles surtout qui manquèrent leur vie propre, et qui ont été pour la nôtre une lumière, un exemple ou une utile leçon.

C. E. B.

---